

## Règlement de la Course

**Parcours** : 1 km dans le village plus une boucle vallonnée de 9.5 km sur routes (40%), chemins et sentiers (60%) avec 210 m de dénivelé.

2 animations Enfants 500 et 1000 m dans le village (Gratuites)

**Distance** : 10.5 km : Hommes/Femmes : de Cadets à Masters 10 (voir catégorie ci-dessous)

**Catégories** : 1000 mètres : Benjamins (2010-2011), Minimes (2008-2009) pour tout mineur, autorisation parentale écrite obligatoire.

500 m : Poussins/Débutants (2012 et après).

**Dossards** : inscription et retrait des dossards Salle des fêtes à partir de 7h30. Pensez à apporter vos épingles de sûreté.

**Départ** : 9 heures 30 devant la Poste de Villeneuve pour les 10,5km

Animations enfants à partir de 11h (gratuites)

**Ravitaillement** : 4 et 8 km, ravitaillement liquide et solide. Pensez à apporter vos gourdes/gobelets, merci.

**Temps limite** : 2 heures (Chronométrage Assuré)

**Résultats** : [www.vilonovo.fr](http://www.vilonovo.fr) , <http://sgiep.free.fr>

**Inscriptions** : limitées à 249 participants maximum. [www.vilonovo.fr](http://www.vilonovo.fr)

Respect de l'article L3622-2 du Code de la Santé Publique : présentation d'une licence sportive, délivrée par la FFA, à jour ; pour les fédérations FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP, FFTRI, certificat médical de MOINS D'UN AN obligatoire avec mention de non contre-indication de la pratique du sport en compétition ou similaire.

Pour les non-licenciés, joindre impérativement un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition DATANT DE MOINS D'UN AN.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

En cas de non présence au départ, l'inscription ne sera pas remboursée.

**Engagement** : par envoi postal, chèque à l'ordre de « Association VILONOVO », 12 € jusqu'au 27 mars 2023 inclus (adressé à Cécile NAVARRETE, 400 chemin du Santon, 04180 VILLENEUVE). 15 € au-delà.

Par inscription en ligne [www.vilonovo.fr](http://www.vilonovo.fr), paiement par CB, 12€ jusqu'au 29 mars 2023 inclus. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

1 € par inscription seront remis à l'association Espoir pour Guillaume.

Nota : 1 € par inscription seront remis à l'association Espoir pour Guillaume.

**Récompenses** : 1 lot aux 249 premiers inscrits

**Dotation** : Coupes, Produits régionaux (sans cumul des récompenses)

3 premiers et les 3 premières de la course (au Scratch)

Le (la) premier (ère) de chaque catégorie : CAD - JU – ES – SE - M0 - M1 - M2 - M3 - M4 - M5 - M6 - M7 - M8 et +

3 premiers clubs sur 3 coureurs

Challenge du nombre

3 premiers (es) Villeneuvois (e) résidents (es)

Challenge Vilonovo (1<sup>ère</sup> association de Villeneuve)

**Annulation** : l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve en cas d'intempéries ou d'interdictions préfectorales.

Toute personne non inscrite engage sa seule responsabilité en participant à la course.

**Assurances** : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**Renseignements** : Cécile NAVARRETE – [cecilou.navarrete@outlook.com](mailto:cecilou.navarrete@outlook.com)